

Spécial rentrée



À conserver

Le Petit Soleil

Septembre 2026



marie-soleil-tougas@cssmi.qc.ca

Bonne année Scolaire!

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire s'amorce à l'école Marie-Soleil-Tougas et toute l'équipe est prête pour accompagner vos enfants dans leurs apprentissages.

Le **mardi 15 septembre**, nous aurons une activité spéciale qui se voudra une activité rassembleuse pour célébrer la rentrée 26-27. Un grand pique-nique se vivra sur la cour avec musique et plaisir. Deux hot-dogs (au poulet) seront offerts gratuitement à chaque élève. Un courriel contenant davantage d'information vous sera envoyé sous peu.

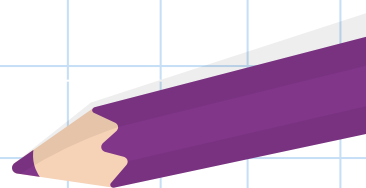
Tous les mois, vous recevrez, une nouvelle édition du Petit-Soleil, notre journal école vous permettra de tout savoir sur le quotidien et les activités vécues par vos enfants. Il s'agit de la source officielle d'information de notre école.

Une fois de plus, en 2026-2027, la réussite des élèves sera au cœur de toutes nos décisions et nos interventions. Nous poursuivrons l'atteinte de nos cibles en lien avec notre projet éducatif, nous appliquerons notre nouveau code de vie et poursuivrons nos activités en regard de la valorisation des comportements positifs en lien avec les valeurs de notre école: la rigueur, la collaboration et la bienveillance.

En nos noms personnels et au nom de toute l'équipe de l'école Marie-Soleil-Tougas, Nous vous souhaitons, chers parents, une bonne année scolaire.

Mélanie Beaulieu (directrice)

Sylvie Trudel (directrice-adjointe)



Dates importantes - Septembre 2026

03

Rencontre parents
3e à 6e année

07

Congé
Fête du travail

09

Assemblée
générale des
parents formation du
conseil d'établissement

11

Journée du lundi

15

Diner hot-dog &
Activités de la
rentrée

16

Journée
pédagogique

29-30

Photos
scolaires

30

Prise de présence
officielle MEQ

La présence de tous les élèves est
obligatoire lors de cette journée.

Vous pouvez télécharger notre calendrier scolaire 2026-2027 directement de notre site école ou encore par le lien
suivant : [Calendrier scolaire 2026-2027](#)

Préscolaire

8 h 25	Arrivée des autobus à l'école
8 h 25	Activités extérieures *
8 h 35	Entrée des élèves
8 h 40	Début des cours du matin
12 h 00	Début du dîner
13 h 15	Fin du dîner
13 h 15	Activités extérieures *
13 h 28	Début des cours de l'après-midi
15 h 40	Fin de la journée
15 h 50	Départ des autobus

**Activités extérieures:
Les élèves du préscolaire
sont pris en charge
gratuitement par les
éducatrices du service de
garde pour réaliser des
activités de motricité
globale.*

*Si vous désirez venir chercher
votre enfant après l'école,
merci de vous stationner près
du centre communautaire (et
non dans le débarcadère).*

Primaire

8 h 25	Arrivée des autobus à l'école
8 h 25 à 8 h 35	Entrée progressive des élèves
8 h 35	Début des cours du matin
12 h 00	Début du dîner
13 h 15	Fin du dîner
13 h 20	Début des cours de l'après-midi
15 h 40	Fin de la journée
15 h 50	Départ des autobus

HORAIRE DE L' ÉCOLE

Horaire d'accès à la cour pour les élèves

Matin: après 8 h 25
Diner: après 13 h 10

*Merci de vous assurer que vos
enfants respectent ces heures.*

Horaire du secrétariat

De 8 h 30 à 12 h 00
De 13 h 30 à 16 h 00

*Notez que le secrétariat est fermé
pour la période du dîner.*

Attention:

**Horaire du
service de garde**

Ouverture: 6 h 45
Fermeture: 17 h 45

*Assurez-vous de respecter l'heure
de fermeture afin d'éviter des frais
de retard.*

Équipe-école 2026-2027

Direction Mélanie Beaulieu
Direction adjointe Sylvie Trudel
Secrétariat Linda Rouleau
Agente de bureau Micha Chartrand



Titulaires

051	Marie-Ève Lesage	052	Édith Lévesque*
053	Nathalie Marchand	054	Geneviève Amiot
101	Isabelle Bonami	102	Marie-Claude Lavigne
103	Chantale Ricard	104	Sophie Bourget
105/205	Joanie Laviolette		
201	Josée Mailhot	202	Audrey St-Hilaire Siméon
203	Claudia Cantin	204	Amélie Bouchard
301	Marie-Ève Cormier-Lacas	302	Jasmine Béland
303	Julie Descôteaux		
304/304	Koralie Filion-Houde		
401	Caroline Léveillé*	402	Pascale Daviault
403	Julie Torcotte*		
501	Fannie Burelle **	502	Nancy Dion **
503	Kathleen Scarlett	504	Annie-France Houle **
601	Stéphanie Dussault	602	Dominique Parella **
603	Audrey Collin **		
981	Emmie Lambert ***	982	Annie-France Fortin ***



Éducation Physique

Ghislain Deschênes
 Isabelle Julien
 Roxane Renaud

Anglais

Sara Iovino
 Audrey Rodrigue

Musique

Julie Laverdière
 Philippe Lebouthillier
 Elia Plourde Carange

Orthopédagogie

Annie-Claude Murray
 Myriam Verdoni
 Julien Marcotte

* Mégane Drainville

052-401-403

** Nachida Achour

501-502-504-602-603

*** Catherine Hamel

981-982

Équipe-école 2026-2027 (suite)

Éducation spécialisée (TES)

Marie-Christine Bouchard
Karine Cieslik
Léa Belzile
Katy Laviolette
Marie-Claude Cadieux

Ghizlane Boukhabza (classes des AS)
Annie Dunnigan (classes des AS 981)
Mylène Garneau (classes des AS 982)

Préposée aux handicapés (PEH)

Joanne Lavigne

Psychologie Geneviève Masson

Orthophonie Flavie Marquis

Ergothérapie Laurence Coulombe

Infirmière Émilie Daigneault (CISSSLAN)

Conciergerie Abdelkader Ait Assou



Service de garde

**Technicienne
Éducatrice CL Pr.**

Martine Jolin
Mélanie Girard

Éducatrices

Isabelle Trudeau
Dieunane Louis-Jean
Anaïse Philémon
Tracy De Sousa Andrade
Lenka Audet Robertson
Caroline Guay

Lyane Chalifoux
Marie-Ève Lavoie
Kahina Taleb
Chantal Leroux
Nancy Clermont

Surveillant(e)s

Lise Bernier
Maude St-Pierre
Serge Major
Nancy Laroche
Melisse K. Ndenga
Priscile Ngnontsohie

Alexandre Lalonde
Ruben Louis
Sabrina Mayrand
Elisabete B. Andrade
Bien-Aimé Augustin
Patrick Godin

Journée du 30 septembre

La présence de tous les élèves est obligatoire lors de cette journée pour l'opération de déclaration de clientèle annuelle du ministère de l'Éducation. Dans le cas d'une absence motivée (maladie, suivi médical ...), vous devrez vous présenter au secrétariat dans les meilleurs délais afin de signer un document officiel attestant que votre enfant fréquente effectivement notre établissement.

Mozaïk Parents

Ce portail vous donne accès à une foule de renseignements en regard de la vie scolaire de votre enfant:

- ★ Coordonnées de transport
- ★ Bulletins
- ★ Numéro de fiche
- ★ Possibilité de motiver une absence de votre enfant
- ★ Aviser d'un retard ou d'un départ hâtif



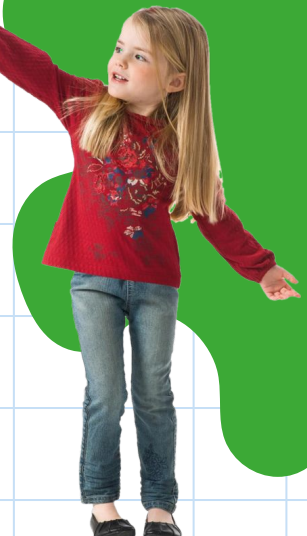
<https://portailparents.ca>

En cas de situation climatique particulière ou de situation hors de notre contrôle, le centre de services scolaire pourrait devoir fermer les écoles ou suspendre les cours.

Voici 4 façons d'en être informé:

- 1- Notre site école ou celui du CSSMI
- 2- Le message téléphonique du CSSMI (450-974-7000)
- 3- L'infolettre Urgence CSSMI (courriel)
- 4- Alerte Texto

Afin de préserver l'environnement et éviter un gaspillage de papier, toutes les communications de l'école vous seront acheminées par courriel. Si toutefois votre adresse courriel est modifiée, veuillez communiquer avec le secrétariat.



Informations importantes

Communication avec l'école

Soyez vigilants en surveillant, tous les jours, la pochette communication de votre enfant ou encore vos courriels afin de ne pas manquer des informations importantes.

ABSENCES

Pour motiver une absence, nous vous demandons de favoriser le portail Mozaïk parent ou l'application Clic-École. Sinon, vous pouvez téléphoner au secrétariat en indiquant le nom complet de l'enfant, son numéro de groupe et la raison de l'absence.

IL EST IMPORTANT DE TOUJOURS MOTIVER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT AU SECRÉTARIAT AINSI QU'AU SERVICE DE GARDE, CAR MÊME SI VOUS AVEZ AVISÉ L'ENSEIGNANT(E) DE VOTRE ENFANT, IL/ELLE PEUT ÊTRE ABSENT(E) LORS DE CETTE JOURNÉE.

Téléphone: (450) 979-9736 option #2

Courriel: marie-soleil-tougas@cssmi.qc.ca

RETARDS

La **ponctualité** est une valeur très importante à inculquer dès le jeune âge à nos enfants. Cependant, si votre enfant est en retard, il doit, en toute occasion, passer par le secrétariat afin d'en informer la secrétaire et recevoir un laissez-passer pour retourner en classe.

Des retards fréquents pourraient occasionner une "reprise de temps" pour les élèves concernés.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

IMPORTANT

LE SECRÉTARIAT EST FERMÉ DURANT L'HEURE DU DÎNER (DE 12 H À 13 H 30). IL N'Y AURA PERSONNE POUR VOUS RÉPONDRE À LA PORTE PRINCIPALE DE L'ADMINISTRATION, ALORS IL EST IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT ARRIVE LE MATIN AVEC TOUT SON MATÉRIEL NÉCESSAIRE. EN TOUT TEMPS, SI VOUS VOULEZ DÉPOSER QUELQUE CHOSE POUR VOTRE ENFANT, VEUILLEZ APOSER UN PAPIER SUR L'OBJET INDIQUANT LE NOM ET LE GROUPE DE VOTRE ENFANT, PUIS DÉPOSER LE TOUT DANS LE PETIT PANIER À L'ENTRÉE. SEULEMENT EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ SONNER À L'ADMINISTRATION PENDANT LE MIDI.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !





Informations importantes

VACANCES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Bien que nous ne le recommandions pas, si pour des raisons familiales vous prenez des vacances durant l'année scolaire, l'enseignant(e) de votre enfant n'est pas tenu(e) de fournir du travail à votre enfant ni d'assurer un suivi particulier à son retour.

Veuillez noter que les mois d'octobre, novembre, février, mars et juin seront marqués par des évaluations et la remise d'une communication écrite ou par des bulletins. De plus, les examens du Centre de services et du Ministère ne peuvent être repris sans un billet médical.

VOICI LE CALENDRIER DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE JUIN 2027

Cycle	Matière	Date	Provenance
2e cycle	Français Lecture	2 et 3 juin 2027	MEQ
2e cycle	Français Écriture	7, 8 et 9 juin 2027	MEQ
3e cycle	Français Lecture Français Écriture	31 mai et 1er juin 2027 2 et 3 juin 2027	MEQ
3e cycle	Mathématique	8, 9 et 10 juin 2027	MEQ





Informations importantes

PROPRETÉ DANS L'ÉCOLE

Afin de conserver notre environnement propre et agréable, nous vous demandons de fournir à votre enfant une paire de souliers supplémentaire qu'il laissera à l'école et qu'il portera à l'intérieur. Merci de votre collaboration.



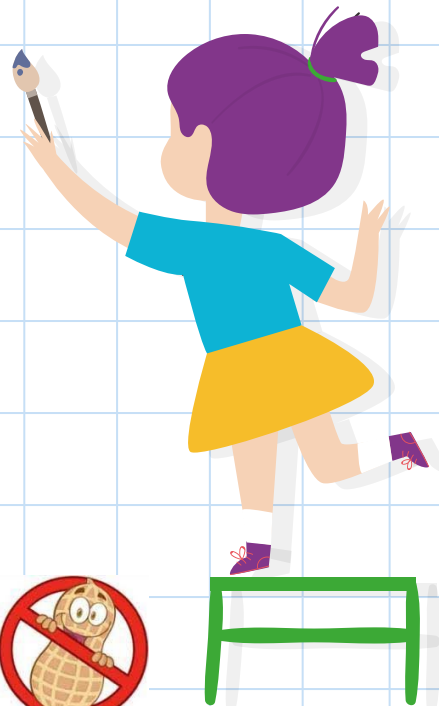
CHIENS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Pour des raisons de sécurité, les chiens sont interdits sur le terrain de l'école. Merci de votre compréhension!

ALLERGIES SÉVÈRES

Des élèves de l'école souffrent d'allergies sévères aux arachides et aux noix. Nous vous demandons D'ÉVITER EN TOUT TEMPS D'INCLURE DES ALIMENTS CONTENANT DES NOIX OU DES ARACHIDES DANS LES COLLATIONS ET LE REPAS DE VOTRE ENFANT (barres tendres, Nutella, etc.).

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de très sévères réactions.



Informations importantes

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont regroupés près du service de garde dans l'atrium (sauf pour les objets de valeur qui sont remis au secrétariat). Vous pouvez vous présenter à l'école, au besoin, pour venir y jeter un coup d'œil.

L'école ne rembourse ni ne remplace les objets personnels, volés, perdus ou brisés à l'école.

***Merci de vous assurer que votre enfant n'apporte pas d'objets de valeur à l'école.
De plus, les objets électroniques (montre intelligente, téléphone cellulaire, tablette ...) sont interdits.***



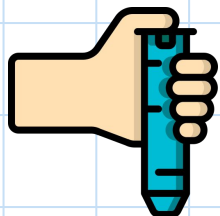
BICYCLETTES ET TROTINETTES

Des supports à vélos sont disponibles pour sécuriser les vélos. Ils sont installés près du débarcadère parent ainsi que près de la passerelle sur la cour arrière.

Par mesure de sécurité, les élèves doivent laisser leur trottinette à l'extérieur de l'école. Il est possible pour eux de les verrouiller à la clôture de la ville comme dans les années passées.



SANTÉ



Afin de prévenir les situations problématiques, il est important de nous aviser lorsque votre enfant a une maladie contagieuse ou lorsqu'il est atteint de pédiculose (poux). Prenez note que votre enfant sera retourné à la maison s'il fait de la fièvre.

Si votre enfant a une allergie qui pourrait nécessiter l'utilisation d'un "EPIPEN", il est de votre responsabilité de nous la fournir dès le début de l'année (au secrétariat). Celui-ci vous sera remis à la fin de l'année. S'assurer que le médicament n'est pas périmé et que vous avez rempli l'autorisation.



Vous désirez vous impliquer à l'école

?

Rappel: Assemblée générale des parents le mercredi 9 septembre, à 19h, au local du service de garde.

1 – Le conseil d'établissement

Vous aimeriez représenter les parents et prendre part aux décisions importantes de l'école en leurs noms? Le conseil d'établissement est le meilleur endroit pour vous. Cette instance a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école, principalement en regard des besoins des élèves ainsi que des enjeux liés à leur réussite. Les décisions d'un conseil d'établissement sont toujours prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves. Les rencontres ont lieu à tous les mois en soirée. L'élection des membres du conseil d'établissement s'effectuera via un vote lors de l'assemblée générale des parents du mercredi 9 septembre à 19h. Vous êtes curieux ou curieuse? Venez y jeter un coup d'œil!

2– Le bénévolat

Vous aimeriez être bénévole pour la bibliothèque scolaire ou encore apporter votre aide pour une activité école? Simplyment cliquer sur ce lien afin de nous partager vos disponibilités: <https://forms.gle/YTszznzDW6jNBNMs7>



Informations importantes

Service de garde

450 979-9736, poste 1

Lien vers [les règles de fonctionnement](#)

COMMUNICATION AVEC LE SERVICE DE GARDE

- Tout document doit être adressé clairement à la responsable du Service de garde, Martine Jolin, via le courriel sdg.mst@cssmi.qc.ca (ou encore directement au bureau de Mme Jolin).
- Veuillez noter qu'il est important de respecter votre entente de fréquentation comme convenu avec le SDG.

Le départ de votre enfant en cours de journée: Un pensez-y bien!

Nous recevons souvent des appels à la dernière minute nous informant d'un changement de fréquentation pour le service de garde ou pour une modification en regard du mode de retour à la maison.

Il est important de comprendre que nous tenons à la sécurité de nos élèves et que votre demande, parfois tardive, amène une incertitude dans la transmission et la réception de l'information dans cette période active dans l'horaire de votre jeune. Pour la sécurité de tous, **aucune demande ne sera traitée après 14 h**. Nous vous conseillons de prévoir tout changement à l'avance SVP.

De plus, nous vous demandons de venir chercher votre enfant APRÈS 15 H 50.

Entre 15 h 40 et 15 h 50 (départ des autobus), nous sommes en transition et en contrôle des présences, par les éducatrices, pour assurer la sécurité des enfants. Ce processus est grandement ralenti quand plusieurs parents se présentent à l'entrée à ce moment et demandent de récupérer leur enfant. Il serait donc grandement apprécié de considérer cette demande de l'école afin d'aider à la bonne marche de ce moment intense de transition entre la fin des classes, le départ des élèves et le début du Service de garde.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.

Prenez note:

La fréquentation de dépannage, pour répondre à un besoin ponctuel et non récurrent de garde d'un parent, n'est plus offerte dans les services de garde du centre de services scolaire lors des jours de classe.



Cantine et service du diner

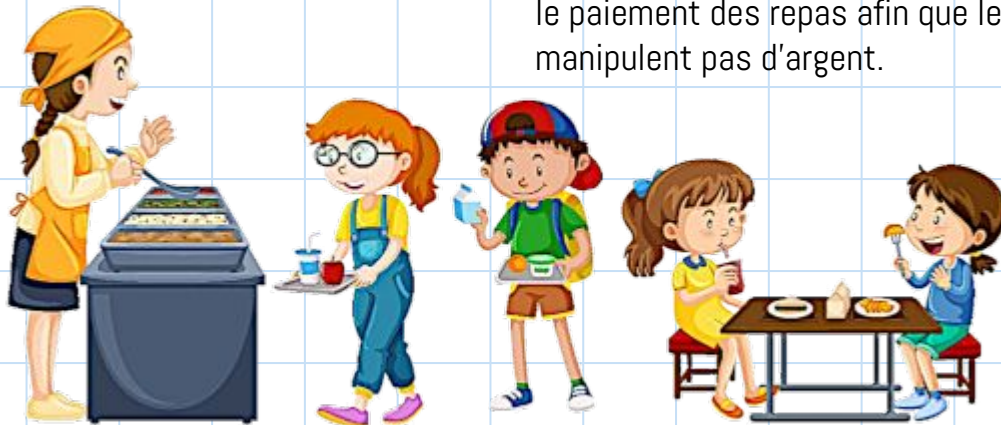
Nous sommes très heureux de retrouver Mme Manon Grondine et le service de cantine "Rayon de Soleil" pour l'année scolaire 26-27.

Un choix de repas (chaud et froid) est offert tous les jours à vos enfants (voir le menu).

Nous vous rappelons que les repas des restaurants de fastfood ne sont pas acceptés à l'école.

Nous favorisons l'achat de coupons à l'avance pour le paiement des repas afin que les enfants ne manipulent pas d'argent.

➔ [Lien vers le menu et les informations de la cantine](#)



Le service de collation santé est offert (muffins, galettes, fruits préparés, ...). Les enfants doivent les commander le matin.

IMPORTANT

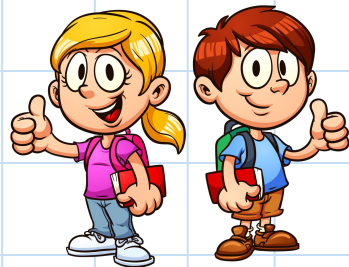
Si votre enfant dîne exceptionnellement à l'extérieur de l'école alors qu'il est inscrit comme dineur régulier, il est important d'avertir la responsable du service de garde le matin-même.

La sécurité: l'affaire de tous!

ACCÈS À LA COUR D'ÉCOLE

Veuillez noter que les élèves ont accès à la cour d'école le matin APRÈS la cloche de 8 h 25, ils sont donc sous votre responsabilité jusqu'à cette heure. Avant ce moment, ces derniers doivent attendre à la clôture. À compter de 8 h 25, les portes ouvrent pour l'entrée progressive des élèves.

Au retour du dîner, les élèves sont admis dans la cour d'école à partir de 13 h 10. **Nous demandons votre collaboration afin que les élèves n'arrivent pas trop tôt à l'école, ce qui nous permet d'assurer un encadrement sécuritaire.**



En cas de pluie...

Les élèves sont invités à entrer dans l'école aux endroits habituels et non par le secrétariat (à l'exception des élèves du préscolaire).

PRÉSENCE DES PARENTS DANS L'ÉCOLE ET SUR LA COUR

Comme vous le savez, pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents de ne pas circuler dans la cour de l'école. De plus, tous les visiteurs et bénévoles doivent se présenter au secrétariat de l'école afin de signer le registre des visiteurs et obtenir une cocarde de circulation. Aucun parent ou visiteur ne peut circuler librement dans l'école sans autorisation. Si un parent souhaite rencontrer le titulaire de son enfant, il serait apprécié de prendre rendez-vous avec ce dernier avant de se présenter à l'école.



La sécurité: l'affaire de tous!



STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

Le débarcadère n'est pas un stationnement (donc aucun véhicule ne devrait se retrouver sans conducteur).

Si vous

désirez attendre la cloche avec votre enfant, nous vous invitons à utiliser le stationnement prévu à cet effet, du côté du centre

communautaire. Il est strictement interdit de circuler ou de stationner dans le stationnement du personnel ainsi que dans le débarcadère des autobus. Merci de donner l'exemple aux enfants en empruntant la traverse de piétons adjacente au stationnement.

CUEILLETTE DE VOTRE ENFANT EN FIN DE JOURNÉE

Merci d'attendre votre enfant à l'extérieur de la cour d'école, en laissant le trottoir libre pour que les élèves puissent circuler de façon sécuritaire.

SERVICE DE GARDE

À noter que dès 8 h 25, les élèves, même ceux inscrits au Service de garde, doivent se diriger directement sur la cour d'école où il y a de la surveillance (la porte principale n'est plus disponible pour le service de garde après 8 h 25).

En fin de journée, vous pouvez venir chercher vos enfants au service de garde après 15 h 50 (soit après le départ des autobus).

DÎNER À L'EXTÉRIEUR

Pour des raisons de sécurité, nous exigeons toujours un message écrit des parents pour les enfants qui dînent habituellement à l'école et qui doivent exceptionnellement dîner à l'extérieur. Vous devez également aviser le service de garde en téléphonant au 450 979-9736.





LA MÉDICATION À L'ÉCOLE

L'école peut **exceptionnellement** administrer des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant. Si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison, vous devez venir à l'école remplir le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » et nous **remettre le médicament** en main propre. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie.

Les enfants ne peuvent **en aucun cas** prendre le médicament eux-mêmes et/ou le transporter dans leur sac à dos ou leur boîte à lunch.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps que les enfants aient en leur possession des médicaments même ceux en vente libre (tels que Tylenol, Advil, Reactine...). Pour la sécurité de tous les élèves, si un élève a en sa possession des médicaments, nous serons dans l'obligation de les prendre. Vous pourrez les récupérer en personne au secrétariat.



RAPPORTS DE PROFESSIONNELS

Lorsque vous désirez nous remettre un rapport d'un professionnel (neuropsychologue, orthophoniste, audiologiste, ...), nous devons vous faire signer un formulaire. Ce dernier est disponible au secrétariat.

Il nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport

- dans le **dossier d'aide de l'élève**. Ce dossier demeure sous la responsabilité de la direction d'école. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.
- dans le **dossier psychologique ou orthophonique**, ... Ces dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.

Conflit ou Intimidation?



Il existe une distinction entre une situation de « conflit » et une situation « d'intimidation »:

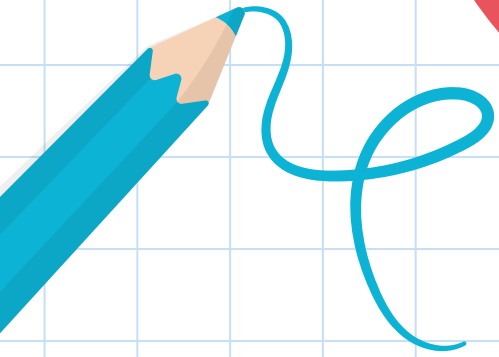
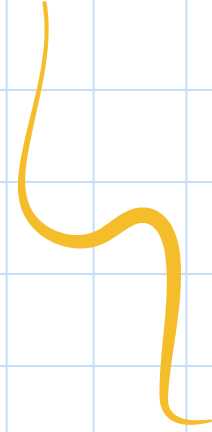
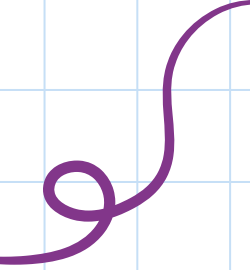
- ★ **Un conflit** émerge lorsqu'un différend surgit entre les élèves. Les volontés ou les objectifs des personnes impliquées sont incompatibles et un terrain d'entente est difficile à atteindre. Dans ce cas, la médiation ou la résolution de conflits sont des interventions à préconiser.
- ★ **L'intimidation** se manifeste verbalement, par écrit, physiquement ou par aliénation sociale. Elle présente un rapport de force entre individus. Elle nécessite une intervention globale et des suivis réguliers. Tous les comportements violents ne relèvent pas nécessairement de l'intimidation. Trois acteurs sont présents lorsqu'il y a intimidation : l'élève qui est victime, l'élève qui pose le geste d'intimider et l'élève qui est témoin. Ils ont tous besoin d'aide et un suivi différent devra être effectué pour chacun des élèves impliqués.

Voici les **trois critères qui définissent l'intimidation** :

- **L'inégalité des pouvoirs entre les individus impliqués;**
- **L'identification d'un sentiment de détresse chez l'élève « victime »;**
- **La répétition des gestes sur une certaine période de temps (fréquence).**



N'oubliez pas que vos enfants sont en apprentissage également en regard des relations sociales. Lors de situations problématiques, nos enseignantes et nos éducatrices spécialisées sont là pour les accompagner dans leurs différends.



**Bonne année
scolaire!
2026-2027**